

Image not found or type unknown



Fiscalité internationale:le phenomene de double imposition

Par **diane france**, le **17/06/2010** à **14:03**

Bonjour, je vous remercie d'avance pour votre disponibilité. J'aimerais que vous m'édifiez sur le phénomène de double imposition s'il vous plaît.

Par **maider**, le **13/07/2010** à **11:27**

Le sujet est bien trop vaste! Selon le lieu de résidence fiscale du contribuable, la nature des impôts en cause... l'existence ou non d'une convention fiscale, la situation sera très différente. Pouvez-vous préciser votre question?
maiderdelossantos@gmail.com